



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-112613>

Département(s) de publication : 01

Annonce n° 24-112613

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Réaménagement et exploitation de la base de loisirs la Nizière à Saint-Nizier-le-Désert (01320)

Description : Réaménagement et exploitation de la base de loisirs la Nizière à Saint-Nizier-le-Désert (01320)

Identifiant de la procédure : 620f1f92-1e4e-41c9-841b-3c7f76c8f5d6

Identifiant interne : DSP202402

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 55200000 Campings et autre hébergement non hôtelier

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 55250000 Services de location de meublés pour des séjours de courte durée

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La base de loisirs la Nizière

Ville : SAINT NIZIER LE DESERT

Code postal : 01320

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,555,365 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Visite obligatoire le 21.10.2024 à 10h sur inscription préalable (avant le 18.10.2024)

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Réaménagement et l'exploitation de la base de loisirs de la Nizière à Saint-Nizier-le-Désert (01320)

Description : Réaménagement et l'exploitation de la base de loisirs de la Nizière à Saint-Nizier-le-Désert (01320). Le délégataire doit : - assurer la rénovation intérieure et extérieur du local d'accueil et des locaux annexes (restaurant etc), l'exploitation et la promotion touristique de la base de loisirs de la Nizière ainsi que l'accueil des usagers pour la durée du Contrat ; - assurer l'entretien de la base de loisirs de la Nizière y compris en dehors de la période d'ouverture ; - assurer la qualité des prestations proposées par la base de loisirs de la Nizière en vue de répondre aux attentes des touristes et visiteurs locaux accueillis sur le territoire ; - mettre en place une offre et des animations touristiques en lien avec l'identité du territoire ; - laisser un libre accès à l'étang Grand Chaux et à ses rives aux promeneurs et aux pêcheurs, étant ici précisé que le délégataire n'est pas chargé de la sécurité de ces derniers ; - permettre l'organisation de la Fête du Poulet ainsi que deux autres événements par les services de la Commune de Saint-Nizier-le-Désert au sein de la base de loisirs de la Nizière, laquelle a lieu chaque année au mois de juin, étant ici précisé que le délégataire sera associé à l'organisation de cet événement.

Identifiant interne : DSP202402

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55200000 Campings et autre hébergement non hôtelier

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : La Base de Loisirs la Nizière

Ville : SAINT NIZIER LE DESERT

Code postal : 01320

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 355,365 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Une lettre de candidature datée et signée par une personne habilitée à engager le candidat. - Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat. - Un extrait K-bis, ou tout autre document équivalent selon la nature juridique du candidat, datant de moins de trois mois. Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises doit être fourni. Les candidats étrangers doivent produire un document équivalent. - Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre pas dans les cas d'interdiction de soumissionner aux procédures de passation des contrats de concessions, et donc attestant : qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-11 du Code de la commande publique ; que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article L. 3123-18 du Code de la commande publique et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-4 du code de la commande publique, sont exacts. - Un certificat attestant de la régularité de la situation du candidat au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (attestation AGEFIPH) ou, dans le cas où le candidat n'entre pas dans le champ d'application de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail, une attestation sur l'honneur certifiant qu'il n'entre pas dans le champ de ladite obligation. - Le cas échéant, la copie du jugement en cas de redressement judiciaire du candidat. - L'attestation de visite visée à l'article 15 du présent règlement de la consultation.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Les bilans, comptes de résultat, chiffres d'affaires du candidat relatifs à une activité similaire à celle qui sera déléguée portant au minimum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. - Les attestations d'assurance responsabilité civile et professionnelle du candidat pour l'activité faisant - Une déclaration sur l'honneur concernant : le montant et la composition du capital social du candidat ; la liste des principaux actionnaires du candidat ou

des membres du groupement candidat ; les éventuelles garanties que les actionnaires seraient susceptibles d'apporter pour conforter la capacité économique et financière du candidat. Si le candidat ne dispose pas de ces documents, sa capacité économique et financière peut être justifiée par tout autre moyen.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une présentation et un organigramme du candidat. - Une description portant sur les moyens humains et matériels du candidat. - Les CV des personnes physiques qui participeront à l'exécution de la mission de service public déléguée et leurs titres d'études. - Une liste des principales références du candidat dans le domaine d'activité faisant l'objet de la délégation de service public, sur les cinq dernières années, indiquant l'objet de la référence, la date, le montant et le destinataire. Les références sont prouvées par une attestation du destinataire ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur du candidat et démontrent la capacité du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service. - Tout autre document permettant d'apprécier l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service. En cas de groupement, aucune forme juridique de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du contrat de délégation de service public, de chacun des membres du groupement, pour les obligations contractuelles à l'égard de la Communauté de communes de la Dombes.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 60% La valeur technique de l'offre sera appréciée au regard des éléments suivants : - qualité des travaux envisagés, dans le respect du programme et du calendrier établis par la Communauté de communes de la Dombes ; - qualité du mobilier et des petits équipements et matériels apportés et de la stratégie d'entretien, de maintenance et de renouvellement de ces derniers ; - qualité du service rendu aux usagers et engagements pour assurer l'égalité des usagers devant le service et la continuité du service ; - pertinence des dispositions prises au plan de la gestion économique de l'exploitation ; - pertinence des dispositions prises au plan de l'exploitation (nombre de salariés, approche managériale, etc.) ; - engagements en matière de démarches environnementales, de certificat ou label environnemental, et de classement.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Coût

Description : Valeur financière de l'offre : 40% La valeur financière de l'offre sera appréciée au regard des éléments suivants : - montant de la redevance proposée (part fixe et part variable) ; - cohérence, fiabilité et pertinence des équilibres financiers proposés, et notamment de la grille tarifaire proposée.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.ain.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://marchespublics.ain.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/11/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Informations relatives aux délais de recours : Les référés précontractuels contre la procédure initiée par le pouvoir adjudicateur peuvent être introduits dans les conditions prévues à l'article L551-1 du Code de Justice Administrative, pendant toute la procédure de passation du contrat jusqu'à sa signature. Après la signature du contrat, il pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions définies aux articles L551-13 à L551-23 du Code de Justice Administrative dans un délai de 1 mois à compter de la signature du contrat, si l'avis d'attribution est publié ou de six mois, à compter de la signature en cas de défaut de publication de cet avis. Après signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un recours de pleine juridiction par tout concurrent évincé. Ce recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois, à compter de la publicité qui sera faite de la signature du contrat, ou à défaut dans un délai de six mois à compter de sa signature. Le cas échéant, ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L521-1 du Code de Justice Administrative). Les actes administratifs du pouvoir adjudicateur, en lien avec la présente procédure, peuvent également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, tendant à leur annulation dans les conditions prévues par l'article R421-1 du Code de Justice Administrative. Chaque recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois, à compter de la notification ou de la publication de l'acte attaqué. Le cas échéant, chaque recours peut être assorti d'un référé suspension (article L521-1 du Code de Justice Administrative).

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Lyon

Organisation qui reçoit les demandes de participation : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

TED eSender : Tribunal Administratif de Lyon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

Numéro d'enregistrement : 20006919300015

Adresse postale : 100 Avenue Foch

Ville : CHATILLON SUR CHALARONNE

Code postal : 01400

Subdivision pays (NUTS) : Ain (FRK21)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@ccdombes.fr

Téléphone : 0428361212

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.ain.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 17690005800015

Adresse postale : 184 rue Duguesclin

Ville : LYON CEDEX 03

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0487635000

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4543193a-299d-4415-af8f-340dfec20c44 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/10/2024 à 11:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/10/2024